

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 17 du 3 mai 2018

PARTIE TEMPORAIRE
Administration Centrale

Texte 12

ARRÊTÉ

relatif à l'ouverture, en 2018, d'un concours pour le recrutement de commis greffiers du service de la justice militaire. (Visa du contrôle budgétaire comptable et ministériel n° 1663 du 18 avril 2018).

Du 18 avril 2018

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES : *division des affaires pénales militaires.*

ARRÊTÉ relatif à l'ouverture, en 2018, d'un concours pour le recrutement de commis greffiers du service de la justice militaire. (Visa du contrôle budgétaire comptable et ministériel n° 1663 du 18 avril 2018).

Du 18 avril 2018

NOR A R M S 1 8 5 0 6 7 0 A

Référence de publication : BOC n° 17 du 3 mai 2018, texte 12.

La ministre des armées,

Vu le décret n° 2008-930 du 12 septembre 2008 modifié, portant statuts particuliers des corps d'officiers greffiers et de commis greffiers du service de la justice militaire ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2017 relatif au recrutement des commis greffiers de carrière du service de la justice militaire,

Arrête :

Un concours pour le recrutement de six commis greffiers du service de la justice militaire sera organisé en 2018.

Les épreuves, qui se dérouleront à la division des affaires pénales militaires les 30 et 31 mai 2018, seront ouvertes aux sous-officiers qui, admis sur examen au stage de formation ayant débuté le 13 novembre 2017, en auront régulièrement suivi le cycle d'instruction.

Pour la ministre des armées et par délégation :

La directrice des affaires juridiques,

Claire LEGRAS.